

## Information aux membres

### **Coronavirus : vu la dégradation de la situation, le Conseil fédéral prépare de nouvelles mesures**

**La situation épidémiologique en Suisse se dégrade. Lors de sa séance extraordinaire d'hier, le Conseil fédéral a discuté de la situation. Il entend l'améliorer rapidement grâce à un processus en plusieurs étapes. Lors de sa séance du 11 décembre, il uniformisera et renforcera les mesures sur le plan national. Si la situation devait encore empirer, des mesures supplémentaires pourraient être prises le 18 décembre.**

La situation épidémiologique s'est encore dégradée ces derniers jours. Le nombre de contaminations est élevé et repart à la hausse de manière exponentielle. À la suite de la séance du 4 décembre, la présidente de la Confédération et le chef du Département fédéral de l'intérieur ont donc engagé le dialogue avec les cantons dont la situation épidémiologique se dégrade.

Au cours des derniers jours, plusieurs cantons ont pris ou annoncé de nouvelles mesures. Le Conseil fédéral entend maintenant les uniformiser et les renforcer. C'est pourquoi, lors de sa séance du 11 décembre, il décidera de nouvelles mesures qui s'appliqueront dès le samedi 12 décembre 2020 et jusqu'au 20 janvier 2021. Il soumet aux cantons les propositions suivantes dans le cadre d'une consultation :

- Les établissements de restauration, les magasins et les marchés, les installations de loisirs et de sport devront fermer leurs portes à 19h et rester fermés le dimanche, jours fériés probablement inclus.
- Pour les réunions privées, le nombre de personnes est limité à 5 et à deux ménages. Exception : 10 personnes au maximum seront autorisées pour les fêtes du 24 au 26 décembre ainsi que pour le 31 décembre.
- Interdiction des manifestations publiques, à l'exception des fêtes religieuses et des assemblées législatives.
- Interdiction de toutes les activités culturelles (également dans le cadre scolaire) et des événements professionnels avec public (les événements organisés en ligne et sans public restent autorisés).

Si la situation empire au cours de la semaine prochaine, le Conseil fédéral entend prendre des mesures supplémentaires lors de sa séance du 18 décembre, par exemple la fermeture des établissements de restauration et des magasins. L'UPS part du principe que les magasins d'importance systémique, tels que les boucheries, ne seront pas touchés par cette fermeture.

Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances, en collaboration avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, le Département fédéral de l'intérieur et le Département de justice et police (Office de la justice), d'étudier les mesures possibles pour indemniser les branches les plus touchées et de soumettre ces propositions au Conseil fédéral lors de sa séance du 18 décembre 2020.

Lien vers le communiqué de presse du Conseil fédéral :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-81522.html>

### **Décharge**

*Cette information aux membres est donnée à des fins d'information exclusivement. L'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV décline toute responsabilité qui pourrait résulter de l'application ou de l'omission d'intervenir en raison de la présente information aux membres. Par ailleurs nous vous recommandons de vous informer sur les pages d'accueil des autorités vu que, en raison de la situation actuelle, des modifications sont toujours possibles :*